

Dossier du BHI No. S1/0415

**LETTRE CIRCULAIRE DE LA
COMMISSION DES FINANCES 3/2002
1er octobre 2002**

**CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL DE LA COMMISSION DES FINANCES
CHARGE D'EXAMINER LES QUESTIONS RELATIVES A L'ALIGNEMENT DES
SALAIRES DU BHI SUR LE SYSTEME DES NU**

Monsieur le Directeur,

La Décision No. 21a de la Conférence prévoyait « la création d'un groupe de travail de la Commission des finances chargé d'étudier les questions relatives à l'alignement des salaires du BHI sur le système des NU ».

Ainsi qu'il a été approuvé en séance plénière, ce groupe de travail fera des propositions pour tous les ajustements nécessaires, quantifiera l'impact financier de ces ajustements sur les dépenses de l'OHI et soumettra ses conclusions aux Etats membres, dans un délai de neuf mois.

Il est demandé aux membres de la Commission des finances qui souhaitent participer au GT de communiquer les noms de leurs délégués possédant, dans la mesure du possible, une expérience et des connaissances touchant aux questions de personnel et de gestion, en précisant également leur volonté d'être président du GT, le cas échéant. Nous vous demandons de bien vouloir faire parvenir au BHI les noms de vos représentants, **le 15 novembre 2002, au plus tard.**

Le Bureau assurera les services de secrétariat et fournira les documents pertinents ainsi que tout autre soutien nécessaire. Il est prévu d'organiser une réunion de ce GT, début janvier, l'année prochaine.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Vice-Amiral Alexandros MARATOS
Président